COMMUNICATION

LA VIE DES COMMERCES

Bienvenue à Anne-Flore GENTILHOMME, designer graphiste. Renseignements au 06.76.02.34.51 ou contact@aggraphistestudio.fr. Site internet : www.aggraphistestudio.fr.

APPLICATION MOBILE

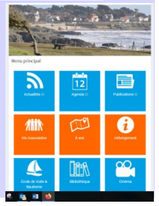

Préfailles dans votre poche ! Toutes les informations utiles et pratiques sont dans l'application mobile de Préfailles. Elle vous permet de consulter facilement les actualités, les événements de la commune, recevoir des alertes, mais aussi de signaler tout type d'incidents que vous pourriez rencontrer (panne d'éclairage public, dépôts sauvages, problème de voirie, etc.). La Municipalité est ainsi alertée en temps réel et peut ainsi faire intervenir ses services. N'hésitez pas à la télécharger sur votre téléphone portable.
Disponible sur App Store et Google Play.

Calendrier des manifestations

Les 5 et 6 novembre à 21h, **Festival « Jazz à Préf' »** à l'Espace culturel.
- Le vendredi : le Duo ZAMAKAN marie la musique occidentale et la musique orientale ; Aurore VOILQUÉ quartet (violoniste et chanteurs d'exception) invite Angelo DEBARRE, l'une des figures du jazz manouche de notre hexagone.
- Le samedi : Édouard PENNES à la tête des dix musiciens de l'orchestre du Paris Jazz sessions vous invite à 3h de swing !
Billetterie ouverte sur le site www.billetweb.fr et au Grand Bazar de Préfailles. Renseignements au 06.30.99.35.63.
Dimanche 7 novembre : Vide dressing, vide atelier par l'association « La Vague Eco Créative », salle du Centre nautique (La Pointe Saint-Gildas). Renseignements au 02.40.21.56.14 ou par mail vague.eco.creative@gmail.com.
Samedi 13 et dimanche 14 novembre : Week-end yoga « l'équilibre » à l'Espace culturel. Renseignements auprès de Sandrine DUFOIX-MOSER au 06.11.26.67.37 ou dufoixmoser@numericable.fr.
Samedi 13 et dimanche 14 novembre : Exposition-vente « Les accros du fil », salle René Deffain (29 Grande Rue). Entrée libre. Renseignements au 06.24.92.38.92.
Du 17 au 26 novembre : Exposition sur les risques littoraux dans la Baie de Bourgneuf, salle du Conseil municipal (17 Grande Rue). Entrée libre. Ouverture du lundi au vendredi, de 9h30 à 12h et de 14h à 17h.
Samedi 20 novembre à 21h : **Concert « La Route de Memphis »** (reprise des tubes d'Eddy Mitchell). Espace culturel. Entrée libre dans la limite des places disponibles. Organisation : association « La Route de Memphis ».
Dimanche 21 novembre de 10h à 12h : **Rassemblement mensuel des voitures rétros,** place du Marché.
Jeudi 25 novembre : Repas Beaujolais proposé par le Club Amitié et loisirs de Préfailles (réservé aux membres de l'association). Espace culturel. Renseignements au 06.24.66.93.80.
Samedi 27 et dimanche 28 novembre : Exposition-vente (créations couture) par l'association « Vivre à Préfailles », salle René Deffain (29 Grande Rue). Entrée libre. Renseignements au 06.24.92.38.92.
Dimanche 28 novembre de 10h à 17h : **Animation « Collecte et ateliers exposition sur l'environnement »** par l'association Hirondelle. Salle du Centre nautique à la Pointe Saint-Gildas. Renseignements au 02.51.74.02.62 ou contact@associationhirondelle.fr.

Vendredi 3 décembre à 21h : **Spectacle « Téléthon 2021 »** à l'Espace culturel avec l'école artistique Scénissim'O de Pornic. Entrée gratuite, participation au chapeau. Réservation au 06.99.10.57.46.
Samedi 4 et dimanche 5 décembre : Marché de Noël par l'association « Les créateurs de Retz ». Salle du Conseil municipal. Entrée libre.
Dimanche 5 décembre : Vide dressing, vide atelier par l'association « La Vague Eco Créative », salle René Deffain (29 Grande Rue). Renseignements au 02.40.21.56.14 ou par mail vague.eco.creative@gmail.com.
Du 10 au 12 décembre : Marché de créateurs par l'association « La Vague Eco Créative », salle du Centre nautique (la Pointe Saint-Gildas). Renseignements au 02.40.21.56.14 ou par mail vague.eco.creative@gmail.com.
Samedi 11 et dimanche 12 décembre : Marché de Noël « Les artisans du Père-Noël » par l'association « Entrez donc ! ». Salle du Conseil municipal (17 Grande Rue). Entrée libre.
Mardi 14 décembre à 18h : **Spectacle de Noël familial « Chocolat le clown ! »** par la Compagnie du Moulin à paroles. Espace culturel. Entrée gratuite dans la limite des places disponibles.
Jeudi 16 décembre : Repas de Noël proposé le la Club Amitié et loisirs de Préfailles (réservé aux membres de l'association). Espace culturel. Renseignements au 06.24.66.93.80.
Samedi 18 décembre à 17h : **Concert de Noël avec le Big Band de Pornic.** Espace culturel. Entrée gratuite dans la limite des places disponibles.
Dimanche 19 décembre de 10h à 12h : **Rassemblement mensuel des voitures rétros,** place du Marché.
Du 18 au 24 décembre : Exposition de peinture de Gérard NADEAU. Salle René Deffain (29 Grande Rue). Entrée libre. Ouverture de 10h à 12h30 et l'après-midi sur rendez-vous au 06.87.21.88.99.

Suivez l'actualité communale sur la page Facebook « Préfailles Informations », sur le site internet www.prefailles.fr et sur l'application-mobile « Préfailles » disponible sur App Store et Google Play.

La Minorité du Conseil municipal n'a pas souhaité s'exprimer dans ce bimestriel n° 38 du Préf'infos.

A VOTRE AGENDA

Conseil municipal : Lundi 13 décembre à 19h, salle du conseil municipal en mairie.

Conseils communautaires : Jeudis 18 novembre et 16 décembre à 19h30, à « Pornic agglo Pays de Retz ».

Permanence des conseillers départementaux : Lundi 22 novembre de 9h30 à 10h30 en mairie.

Cérémonie des vœux à la population : Dimanche 9 janvier 2022 à 10h30 à l'Espace culturel.

VACANCES SCOLAIRES D'AUTOMNE DU SAMEDI 18 DÉCEMBRE 2021 AU DIMANCHE 2 JANVIER 2022

Préf'infos

Qui y mouille, y reste...

Bimestriel n°38

Novembre & Décembre 2021

Permanence des élus

Maire

Claude CAUDAL, sur rendez-vous,
Le lundi de 10h à 12h, et les autres jours, suivant possibilités.

Adjoints

Edith MARTINE, élue à l'Environnement-Urbanisme
Le mardi de 10h à 12h

Serge BODY, élu au Développement économique et travaux communaux
Le lundi de 10h à 12h

Pascalle CRUAUD, élue à l'Action sociale
Le mardi de 9h30 à 12h

Rendez-vous au 02 40 21 60 37

Ouverture de la Mairie

Le matin : du lundi au samedi de 9h à 12h
L'après-midi : mardi, mercredi et vendredi de 14h à 17h *(fermeture le lundi et le jeudi)*

Agence postale communale

Le matin : du lundi au samedi de 9h à 12h
Téléphone : 02 40 64 98 07

Directeur de la publication : le Maire, Claude CAUDAL
Rédaction et photos : le Service Communication, Pascal LERAY
Impression : Imprimerie Nouvelle Pornic, tél. 02 40 82 01 26
Imprimé sur papier avec des encres végétales.
Tirage : 1300 exemplaires - Dépôt légal : A parution.
IMPRIM'VERT®

Le Mot du Maire

LE CHANGEMENT DU RÉGIME DES PLUIES

Chers Préfaillaises, chers Préfaillais,

A nouveau cette année, nous avons pu constater l'évolution du régime des pluies sur notre territoire. A des pluies de haute intensité succède des périodes de sécheresse. Régulièrement, des arrêtés sécheresse sont pris pour limiter l'usage de l'eau. Lors des épisodes de pluies intenses sur notre littoral, les réseaux d'eaux pluviales saturent. Ils ont été conçus et réalisés au cours du temps au regard d'un régime de pluies différent dans la deuxième moitié du 20ème siècle.
L'adaptation au changement climatique est nécessaire.
Pendant des décennies, il fallait évacuer l'eau de l'amont vers l'aval le plus rapidement possible. A l'inverse, il faudra maintenant stocker et ralentir l'écoulement de l'eau de l'amont vers l'aval.
Cette adaptation au changement climatique, avec ses conséquences sur la gestion future des eaux pluviales, est l'affaire de tous. Sur notre territoire, la politique et l'action qui en découle, est mise en œuvre comme suit :

1 – Pornic agglo Pays de Retz a réalisé :
- Un schéma directeur des eaux pluviales urbaines sur nos quinze communes,
- Une consultation des communes est en cours pour intégrer dans les règlements des Plans locaux d'urbanisme des dispositions concernant principalement :
* la limitation de l'imperméabilisation des sols,
* la limitation des rejets des eaux pluviales des parcelles bâties dans les réseaux en favorisant l'infiltration.
- Un plan d'investissement de travaux (2 millions par an) a été voté en 2021 pour faire évoluer nos réseaux afin de limiter les risques d'inondation.

2 – Sur notre commune, nous sommes engagés dans cette adaptation au changement climatique :
- Débusage et conservation des fossés,
- Diminution de 1800 m² d'enrobé sur la descente de l'avenue de la plage Eric Tabarly,
- Imposition à l'aménageur Francelot pour la réalisation du lotissement de la Cla :
* Débit de fuite vers le réseau public,
* Maintien des fossés périphériques,
* Chaussée alternative intégrant des réservoirs d'eaux pluviales,
* Limitation des surfaces imperméabilisées pour chaque parcelle (coefficient de pleine terre en favorisant l'infiltration).
- Projet de renaturation partielle du cours d'eau côtier du Meleu,
- Dans l'aménagement des voiries, diminution de la largeur des chaussées en enrobé, réalisation des parkings en mélange terre/pierre, trottoirs en empierrement sablé, plantation des pieds de murs sur une bande de 20 cm de large.

3 – Chaque habitant de notre commune peut et doit s'engager dans cette adaptation au changement climatique :
- Utilisation pour les allées et accès aux maisons et garages de matériaux perméables, plutôt que de les réaliser en enrobé,
- Récupération et stockage des eaux des toitures à la parcelle et utilisation au maximum pour l'usage de la vie domestique.

Cette nouvelle gestion des eaux pluviales est d'intérêt général. Habitants, associations, entreprises, collectivités locales doivent se mobiliser pour réussir cette adaptation à l'évolution du régime des pluies.

Le Maire,
Claude CAUDAL

Programme des cérémonies du 11 novembre

09h15 : Cimetière de Préfailles
11h00 : Défilé au cimetière, puis au monument aux morts
10h00 : Messe à l'église de La Plaine-sur-Mer
12h00 : Remise de médailles et vin d'honneur à la salle Sports et Loisirs

NOUVEAU

Des abris vélos en libre-service

Un programme de financement d'abris vélos a été mis en place par « Pornic agglo Pays de Retz » afin de faciliter l'utilisation de plusieurs modes de transport pour un même déplacement. Ainsi, les 15 communes de la collectivité ont été équipées. Préfailles dispose depuis le 1er octobre d'un abri installé sur l'aire de co-voiturage situé rue de la Prée. Cet abri vélo permet le stationnement de deux vélos et est en accès libre 24h/24 et 7 jours/7, sans inscription préalable. Le cycliste y dépose son vélo, l'attache et verrouille la porte avec son cadenas personnel. La durée maximale d'occupation est fixée à deux jours.
Le règlement d'utilisation est consultable sur le site www.pornicagglo.fr.
Pour tout dysfonctionnement ou dégradation, l'usager doit le signaler au service Mobilité de « Pornic agglo Pays de Retz ». Tél. 02.72.92.40.61 ou mobilites@pornicagglo.fr.

ENFANCE - JEUNESSE

École

Grâce au module installé dans la cour de l'école, la classe de CE2/CM1/CM2 a retrouvé les conditions "presque" normales d'apprentissage. Le périscolaire restera le temps des travaux à la salle multisports de la Renaudière. La prévision de fin des travaux du plafond des classes primaires et des salles périscolaires est prévue pour la fin du 1er trimestre 2022.

Restaurant scolaire

Une cinquantaine d'élèves déjeune quotidiennement à la cantine. Afin de respecter le protocole sanitaire toujours en vigueur, les enfants prennent leur repas par classe et ne sont pas « mélangés » sur la pause méridienne.
Les CE2/CM1/CM2 sont 16 et sont encadrés par Christine dans la cour comme sur le temps du repas. Les CP/CE1 sont 19 ; Béatrice a la responsabilité de veiller sur eux. Les maternelles sont quant à eux 16.
Beaucoup de petits et très petits manquent encore d'autonomie et demandent une attention particulière au quotidien notamment lors du repas. Céline et Pauline sont chargées de les guider, les accompagner et faire de cet instant un moment privilégié.
Comme tous les ans, toute l'équipe du restaurant scolaire a à cœur d'éveiller les sens et les goûts des enfants, et tout cela à l'occasion d'un moment de partage et de convivialité.
Céline FOURÉ-AUDRAIN se tient à la disposition des parents sur rendez-vous pour échanger avec eux : tél. 06.45.51.64.42 ou restaurantscolaire@prefailles.fr.

Animation sportive départementale

En raison du déplacement de l'accueil périscolaire à la salle multisports, l'animation sportive départementale du vendredi après l'école pour les enfants a été déplacée à l'Espace culturel pour que les jeunes ne soient pas pénalisés par le mauvais temps et la baisse de la luminosité en hiver. Cependant quelques créneaux horaires ne pourront pas être maintenus, en fonction des spectacles et concerts prévus au calendrier culturel. Les familles seront informées en amont par l'animateur Nicolas PILVIN.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Création d'un nouveau magasin

Dans son souci du renouveau commercial, la Mairie crée un magasin à côté du cinéma l'Atlantique dans la Grande Rue. Il accueillera d'une manière pérenne le caviste, actuellement en location précaire dans les locaux de l'ancienne pharmacie.
Nous devrons attendre encore quelques mois pour voir s'installer le « boucher-charcutier-traiteur » en lieu et place de l'ancienne pharmacie ; ouverture prévue pour le début du mois d'avril 2022. Dans l'instant, l'architecte travaille avec la Mairie et le futur commerçant à relooker et à fonctionnaliser ce local ancien.
Ces nouvelles installations permettront de renforcer l'offre des commerces de bouche dans le haut de la Grande Rue.
Pour le Service et la Proximité, nous devons tous profiter de la chance d'avoir des commerçants ouverts à l'année à Préfailles qui permettent une vie plus facile et contribuent à nous faire nous rencontrer.

TRAVAUX

Rue des Mûres

Après les derniers réglages avec « Pornic Agglo », nous pouvons annoncer le démarrage des travaux de la rue des Mûres dans les semaines à venir. Ils commenceront par quelques retouches sur le réseau pluvial puis la réfection complète de la voirie avec une bande de chaussée rétrécie à 4,5m dans le but d'augmenter la sécurité des usagers et des riverains. L'étroitesse freine naturellement la vitesse des automobilistes, permet de dégager de l'espace pour un trottoir plus confortable et laisse une bande de stationnement pour les visiteurs.
Le projet, comme pour toutes les prochaines rénovations de voirie, prévoit une bande de 20cm de terre en pied de mur pour que tous les jardiniers citoyens puissent s'exprimer librement. Le challenge est lancé à tous les riverains de nous offrir au prochain printemps une rue joliment fleurie.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Vaccination Covid-19 : Le CCAS se charge de contacter les personnes âgées de 80 ans et plus pour le rappel de vaccination (3ème dose) qui doit être effectué au minimum après le 6ème mois de la deuxième vaccination. Continuons de nous protéger et de protéger les autres.
Handicap : Le Département de Loire-Atlantique et la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) ont créé un site Internet à destination des personnes en situation de handicap et de leurs aidants : https://handicap.loire-atlantique.fr. Porte d'entrée unique sur les questions du handicap, il vise à simplifier la recherche d'information et faciliter la mise en relation avec les contacts utiles.
Colis de Noël : 170 personnes âgées de 80 ans et plus recevront un coli de Noël individuel. Le Centre Communal d'Action Sociale prendra contact avec elles avant les fêtes de fin d'année concernant le mode de distribution qui sera retenu.

ANNONCE : L'école « Les Petits Mousses » engage des volontaires en service civique universel. Renseignements auprès de la directrice au 02.40.21.65.79.

MOBILITÉ

Enquête déplacements à vélo

La fédération française des usagers de la bicyclette lance la 3ème édition de la plus grande enquête citoyenne sur le vélo au quotidien en France : le Baromètre des villes cyclable. Cette enquête en ligne permet de mesurer la satisfaction et de recueillir les attentes des usagers concernant leurs déplacements à vélo, dans toutes les communes de France.

Pour participer à cette enquête, rendez-vous sur le site : https://barometre.parlons-velo.fr/. Vous avez jusqu'au 30 novembre 2021.

LES INFORMATIONS PRATIQUES

Recensement citoyen : Les garçons et les filles domiciliés sur la commune qui ont atteint l'âge de 16 ans doivent se faire recenser en mairie, dans les trois mois de leur date anniversaire. Se présenter muni d'une pièce d'identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile.

Elections : En raison d'une refonte de la liste électorale devant intervenir au début de l'année prochaine, nous invitons les nouveaux résidents et les personnes ayant changé d'adresse dans la commune à s'inscrire dès que possible. Pour information, les deux tours de l'élection présidentielle sont prévues les 10 et 24 avril 2022, les élections législatives les 12 et 19 juin 2022.

Port du masque : Par arrêté préfectoral en date du 6 octobre 2021, du fait du taux d'incidence inférieur à 50 cas de Covid-19 pour 100.000 personnes, le port du masque n'est plus obligatoire dans les lieux où le pass sanitaire est exigé (restaurants, cinémas, stades…). Le port du masque reste obligatoire dans tous les lieux publics extérieurs avec une forte concentration de personnes.

Bureau d'information touristique :
Horaires d'ouverture jusqu'en mars 2022 :
- Le mardi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30,
- Le mercredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30,
- Le jeudi de 9h30 à 12h30,
- Le vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30,
- Le samedi de 9h00 à 13h00.

Fermeture le dimanche et le lundi.

Déploiement de la fibre : Pour tout renseignement sur la fibre optique, rendez-vous sur le site de Loire-Atlantique Numérique, en charge du déploiement des infrastructures sur le département : https://numerique.loire-atlantique.fr/. Ce site internet propose une carte interactive (https://numerique.loire-atlantique.fr/jcms/etes-vous-eligible-/suis-je-eligible-au-haut-tres-haut-debit-fr-rp1_59160) afin de vérifier son éligibilité à la fibre et connaître le calendrier de déploiement (recherche à l'adresse possible). Pour information, ce déploiement est prévu en 2024 sur la commune de Préfailles.

L'ÉCOLE DE VOILE

Jusqu'à fin novembre, les enfants continuent de bénéficier de cours sur Optimist le mercredi après-midi de 14h à 17h ; les adultes et adolescents se retrouvent sur le plan d'eau à bord de catamarans New Cat et Hobie T1 le samedi aux mêmes horaires.

Utile. Renseignements au 02.40.64.77.77 ou sur le site www.ecoledevoileprefailles.fr.

INTERCOMMUNALITÉ

Pornic agglo Pays de Retz coordonne et soutient la mise en place de **permanences mobiles pour les victimes de violences sexuelles et d'inceste, et de leur entourage.** Elles sont assurées par l'association SIVS 44 (SOS Inceste et Violences Sexuelles) qui intervient depuis près de 30 ans en Loire-Atlantique. Des psychologues sont à votre écoute et se déplacent près de chez vous dans un camion aménagé « Mobil'Ecoute » qui garantit la confidentialité de la parole donnée. Rendez-vous au 06.15.79.20.64.
Permanences les lundis 15, 29 novembre et 13 décembre de 9h30 à 12h30 à Pornic et de 14h30 à 17h30 à La Plaine-sur-Mer.
Infos sur le site www.sos-inceste-violences-sexuelles.fr.

Ramassage des ordures ménagères en 2022

Les poubelles noires (ou vertes pour les plus anciennes) seront collectées comme à l'habitude, chaque mardi : les poubelles jaunes des emballages le seront les semaines impaires du calendrier de janvier à juin et de septembre à décembre, et tous les mardis matin en juillet et août. A sortir la veille au soir, penser à les ranger ensuite.

ÉTAT CIVIL

Mariage :

le 28 août, Naomi GAUTRET et Tyslana CHAMPION

Décès :

le 30 août, Joël GENOT, 82 ans
le 12 septembre, Christophe MOUSSÉ, 62 ans
le 23 septembre, Gaëlle HAMON, 58 ans

LA VIE ASSOCIATIVE

Création

Bienvenue à l'Association des Professionnels de Santé de la Pointe de Jade (APSPJ). Présidente : Docteur Gladys HAVARD-FOURAGE. Informations : apspj44@gmail.com.

PROJET D'ANIMATION

La commune envisage pour l'année 2022 d'organiser une **course de caisses à savon.** Ces véhicules mécaniques sans moteur, ni pédales, se déplacent par la seule force de la gravité. Ils sont composés de bois ou de métal, de roues, d'un volant et de freins. Nous faisons appel à votre savoir-faire, vos idées originales pour en fabriquer au cours de l'hiver et du printemps et ainsi participer à cet événement. Si vous êtes prêts à jouer le jeu, n'hésitez pas à contacter le Service « Animations » en mairie.
- téléphone : 02.40.21.60.37
- messagerie à communication@prefailles.fr.